

Glossaire:Salaire

On entend par « **salaire** » le salaire ou le traitement versé à un [salarié](#) . On en distingue deux types.

- Le **salaire brut** correspond à la rémunération en espèces versée directement au salarié, avant déduction des impôts et des cotisations de sécurité sociale à sa charge. Toutes les primes, régulières ou ponctuelles, sont incluses (13e ou 14e mois, par exemple, primes de vacances, participation aux bénéfices, allocation pour congés non pris et commissions ponctuelles).
- Le **salaire net** représente la part de la rémunération que les salariés sont effectivement en mesure de dépenser. Il correspond au salaire brut diminué de l'ensemble des cotisations du salarié à la sécurité sociale et de l'impôt sur le revenu et augmenté des allocations familiales si la famille compte des enfants.

Concepts apparentés

- [Salarié](#)

Données statistiques

- [Earnings statistics](#) (en anglais)